



## AVIS PUBLIC

### DEMANDES D'AUTORISATION D'USAGE CONDITIONNEL

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné assistant-greffier que :

Le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie procèdera à l'étude des demandes d'autorisation d'usage conditionnel, lors de la séance ordinaire du 5 novembre 2018 à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances, au 1370 rue Notre-Dame à Lavaltrie.

La demande présentée par *Evex construction inc.* a pour but de modifier l'usage conditionnel accepté par le conseil municipal, sur les terrains situés aux 538, 540 et 560, rue Notre-Dame, afin d'aménager trois habitations multifamiliales de 12 logements chacun sur des lots distincts.

La demande présentée par *Construction Tapco inc.*, a pour but de modifier l'usage conditionnel accepté par le conseil municipal afin d'aménager, sur les terrains situés aux 570 et 580, rue Notre-Dame, un projet intégré d'habitations comportant un total de 18 logements répartis dans 2 bâtiments.

La demande présentée par *Résidence Souvenirs du cœur* vise l'agrandissement du bâtiment principal, situé au 141, rue de la Plage afin que la résidence pour personnes âgées atteigne 75 chambres.

Prenez avis que toute personne intéressée peut se faire entendre, relativement à ces demandes, lors de la séance du conseil municipal, le 5 novembre 2018.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.33 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 17<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2018

---

Marc-Olivier Breault  
Assistant-greffier